

PROJET POUR LE SPORT FRANÇAIS

A l'horizon 2024 et au-delà

UNE AMBITION : "PASSER D'UNE NATION DE
SPORTIFS À UNE NATION SPORTIVE"

UNE CLÉ : "SE SERVIR DU MOTEUR
PARIS 2024"

L'ambition du mouvement sportif est de faire du sport un élément central d'un projet de société, dont les effets bénéfiques seront ressentis à long terme, à l'horizon 2030. Cette ambition suppose de créer à tous les niveaux de décision et dans tous les domaines un "réflexe sport".

Les Jeux de Paris en 2024 doivent être le moteur pour que la population française ait l'envie de faire du sport parce que le sport change les vies.



LES CONSTATS

I.1 | Le sport une composante essentielle d'un projet de société

La pratique sportive constitue une activité d'intérêt général et le sport est un Bien Commun. En effet, le sport est pratiqué régulièrement par 60 % de la population française, près d'un sur quatre est licencié dans un club sportif affilié à l'une des 108 fédérations membres du CNOSF. Le mouvement sportif français, premier des mouvements associatifs et le plus apprécié des Français selon différentes enquêtes d'opinion, regroupe 180 000 associations animées par près de 3,5 millions de bénévoles, et générant 300 000 emplois privés et publics directement liés au sport. La dépense sportive représente 1,9 % du PIB. Le sport réalise les meilleures audiences télévisuelles.

Le sport est transversal et les enjeux qui lui sont liés concernent tous les secteurs de la vie publique. Les apports sociétaux du mouvement sportif sont reconnus et appréciés : la France doit donc davantage mettre le sport au cœur de ses préoccupations éducatives, de santé, d'emploi, d'aménagement du territoire, de cohésion sociale, de rayonnement international...

I.2 | Le mouvement sportif : unité, solidarité et diversité

Le sport est pluridimensionnel : sport loisir, sport amateur, sport de haut niveau, sport professionnel... Toutes ces pratiques sont indissociables et interdépendantes parce que leurs finalités sont liées puisqu'il s'agit de développer la pratique pour le plus grand nombre tout en permettant l'accession au plus haut niveau de celles et ceux qui en ont le talent et l'envie.

Unité, solidarité et diversité des pratiques sont indissociables de la protection de l'éthique du sport et de la garantie de l'équité des compétitions.

I.3 | Une organisation du sport en cours de modernisation

Le mouvement sportif français s'est affirmé dès la fin du XIX^e siècle avec l'apparition des premières unions de clubs qui ont préfiguré les fédérations sportives. Ce mouvement a pris son essor avec la loi de 1901 sur la liberté d'association. Le modèle sportif français conçu dans les années 60 a été construit autour de l'État et du mouvement sportif, l'intervention étatique concernant initialement le haut niveau puis le développement de la pratique en général par la suite. Il n'a que peu évolué jusqu'ici et ne tenait compte ni de l'implication des collectivités territoriales, qui sont aujourd'hui le premier financeur public du sport en France, ni du changement des données économiques, ni de l'évolution des besoins pas plus que celle des pratiques. L'obtention des Jeux de Paris 2024 a mis en lumière la nécessité de faire évoluer le modèle sportif français vers un modèle de gouvernance partagée, plus responsabilisant et plus collaboratif. L'ensemble des acteurs s'est accordé sur la création de l'Agence Nationale du Sport, sous la forme d'un groupement d'intérêt public. Celle-ci a vu le jour le 24 avril 2019 et constitue une première étape déterminante dans le processus d'adaptation du modèle sportif français aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.



LES MISSIONS DU MOUVEMENT SPORTIF FRANÇAIS

Pierres angulaires du dispositif, les clubs ne sont pas exclusivement destinés à la compétition mais proposent des activités, par un encadrement qualifié, avec d'autres finalités (loisirs, bien-être,...). Il s'agit également de lieux de socialisation des pratiquants avec un certain nombre d'apprentissages : celui de la règle, du respect de soi, du respect des autres, de la transmission de valeurs humanistes... Tout cela correspond à une notion plus large d'utilité sociale.

Les clubs et associations sont regroupés au sein des fédérations qui ont pour objet de promouvoir les activités dont elles ont la gestion, qu'elles soient compétitives ou non. La relation entre les fédérations et les pratiquants de leurs disciplines est matérialisée par le biais de la licence. Au-delà d'être un titre juridique ouvrant droit à participer aux activités de la fédération, la licence traduit également une appartenance, l'adhésion de son titulaire à l'objet social de la fédération et à ses missions. Elle est un élément incontournable du développement fédéral.

De plus, les fédérations sont représentées dans les territoires par des instances déconcentrées : comités régionaux, ou ligues, comités départementaux. Elles peuvent également créer des ligues professionnelles pour gérer le secteur professionnel. Elles sont rassemblées au sein du Comité National Olympique et Sportif Français, lequel a une double mission de représentation : celle du Comité International Olympique en France et celle du mouvement sportif français auprès des pouvoirs publics.



QUELLE VISION POUR LE SPORT DE DEMAIN ?

III.1 | Le sport change les vies

Mouvement sportif, athlètes, acteurs publics, associations, acteurs de la société civile, partenaires économiques et médias partagent une vision commune, fondée sur la conviction que le sport joue un rôle clé dans notre société en termes de cohésion sociale, de santé, d'éducation, de lutte contre les discriminations et pourrait jouer un rôle encore plus fort.

Face à l'accroissement de la sédentarité, le mouvement sportif promeut l'activité physique pour améliorer le bien-être de la population. Face aux incivilités, il préconise le sport pour éduquer et changer les comportements. Face aux discriminations, il utilise le sport pour changer de regard et accepter les différences.

Le sport change les vies. C'est la raison d'être de l'engagement de tous les acteurs du mouvement sportif.

III.2 | Faire du sport un élément central d'un projet de société

Parce que le sport change les vies, il faut en faire un élément central d'un projet de société, dont les effets seront ressentis à long terme, à l'horizon 2030 et qui suppose de créer à tous les niveaux de décision et dans tous les domaines un "réflexe sport" pour **"Passer d'une Nation de sportifs à une**

Nation sportive". Le sport doit donc être considéré comme un investissement et non comme une charge.

Le sport peut d'autant plus jouer un rôle fédérateur dans un projet de société qu'il représente un triple enjeu pour la France :

<p>Par sa contribution sociale :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Education à la citoyenneté, éducation pour les jeunes</i>• <i>Bien-être et santé pour le plus grand nombre</i>• <i>Lien social, citoyenneté, bénévolat</i>• <i>Développement durable</i>• <i>Promotion de l'égalité des chances</i>• <i>Vecteur d'optimisme</i>	<p>Par son rôle économique :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Emplois</i>• <i>Équipements et matériels</i>• <i>Aménagement du territoire, tourisme</i>• <i>Médiatisation</i>• <i>Création de valeur ajoutée</i>	<p>Par son apport à la Nation :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Haut niveau</i>• <i>Grandes manifestations</i>• <i>Innovations technologiques</i>• <i>Francophonie</i>• <i>Rayonnement de la France</i>• <i>Vecteur de dynamisme</i>
---	--	---

III.3 | Repenser la gestion du sport en France dans le cadre d'une gouvernance partagée

À l'aune des défis auxquels le sport doit faire face et dans le contexte exceptionnel des Jeux de Paris 2024, il convenait d'adapter l'organisation du sport en France pour qu'elle devienne plus collaborative et plus efficiente. Une première étape a été franchie avec la création effective de l'Agence Nationale du Sport, le 24 avril 2019. Celle-ci doit permettre une clarification du rôle de chaque acteur et une meilleure articulation des différentes actions menées dans le triple objectif de simplifier, d'optimiser et de responsabiliser chaque partie prenante. La méthode de co-construction employée pour la création de l'Agence est la clef du succès des prochaines étapes.

La deuxième sera de responsabiliser les fédérations à travers la mise en œuvre des projets sportifs fédéraux et la sécurisation des moyens financiers et humains nécessaires afin de les rendre plus autonomes.

La troisième étape consistera à la mise en place d'une organisation territoriale adaptée à cette nouvelle gouvernance partagée.

Pour que le sport change les vies, pour en faire un élément central d'un projet de société et de politiques publiques co-construites avec l'ensemble des acteurs, il est impératif de **mieux faire ensemble**.

IV QUELS OBJECTIFS ET QUELLES PROPOSITIONS D' ACTIONS ?

IV.1 | Favoriser l'accès aux activités physiques et sportives de tous et à tous les âges de la vie

Le sport pris en compte dans un projet de société suppose en particulier d'accroître le nombre de pratiquants parmi toutes les générations, de préférence dans le cadre d'une pratique associative fédérée. L'objectif est donc que la mobilisation de tous les acteurs (État, collectivités, entreprises, mouvement sportif) converge pour mettre en place des actions et des mesures incitatives destinées à augmenter leur nombre ainsi que la réduction des inégalités d'accès à la pratique.

PROPOSITIONS D' ACTIONS :

- *Concevoir et réaliser des équipements sportifs adaptés aux différentes formes de pratiques physiques et sportives et pour tous les publics.*
- *Ouvrir les équipements sportifs scolaires au bénéfice des clubs et des pratiquants.*
- *Faire de la pratique sportive, de ses bienfaits sur la santé et le bien-être des populations, à tous les âges de la vie, une priorité de santé publique.*
- *Affirmer la reconnaissance de l'utilité sociale des associations sportives, de l'engagement bénévole et la volonté de faciliter le fonctionnement des clubs par l'allègement des procédures tout en leur proposant un accompagnement efficace.*

LE MOUVEMENT SPORTIF S'ENGAGE A :

- *Donner plus de visibilité à tous les sports et développer une offre de contenus numériques sportifs gratuite et inédite dans le cadre de la nouvelle chaîne TV « Sport en France » disponible en ligne et sur tous les opérateurs câbles/satellites.*
- *Promouvoir la pratique en club et placer le club au cœur du dispositif du nouveau modèle sportif français en réalisant une campagne nationale mettant en avant le club chaque année au moment de la rentrée scolaire.*
- *Renforcer l'information et l'accès à la pratique sportive en club, en particulier pour attirer des non pratiquants, en créant une application « Mon club près de chez moi » qui recense les clubs et leurs offres et permet une géolocalisation pour les rendre plus visibles pour l'utilisateur final (particuliers, entreprises et institutions).*
- *Créer un Observatoire des pratiques innovantes qui référence les bonnes pratiques des clubs et des fédérations, permet un partage d'expériences, produit et met à disposition des outils pour répliquer ces solutions (solutions stratégiques, sociétales, environnementales ; modèle économique adapté,...) à grande échelle.*
- *Promouvoir la pratique du sport à tous les âges de la vie en organisant tous les deux ans une nouvelle compétition nationale multisports dédiée aux plus de 35 ans : les Jeux Nationaux des Masters.*

IV.2 | Miser sur le sport pour la jeunesse

Le sport constitue un vrai défi en direction de la jeunesse. Nous savons que les jeunes d'aujourd'hui courent moins longtemps que ceux d'il y a 20 ans et que les capacités de leur cœur sont davantage proches de celles d'une personne de 40 ans. De fait, seulement un jeune sur trois pratique une activité physique et sportive dans un club. C'est la raison pour laquelle il s'agit de :

- Élargir la culture sportive des jeunes, favoriser la diversité des pratiques en instituant des passerelles entre le système éducatif et le mouvement associatif sportif
- Valoriser la performance sportive et sa détection dans les parcours scolaire et universitaire.
- Utiliser le Sport et l'Olympisme comme outil pédagogique pour le plaisir d'apprendre.
- Utiliser le sport pour aider les publics en difficulté éducative.

PROPOSITIONS D' ACTIONS :

- *Faire du sport à l'école un enjeu de formation, d'éducation et d'épanouissement pour les jeunes et accroître les liens entre l'école et les clubs.*
- *Soutenir le développement du service civique, notamment dans le cadre de Paris 2024, en développant les missions auprès du mouvement sportif national et territorial. Il s'agit ainsi de cibler et définir les champs prioritaires d'intervention des services civiques, de réaliser des fiches de poste, de demander des agréments pour de nouvelles missions, de définir un objectif chiffré de jeunes en services civiques puis d'accompagner le mouvement sportif dans ce déploiement (information, formation, mise à disposition d'outils, suivi, etc.).*
- *Mettre en œuvre le parcours sportif de l'enfant et valoriser la pratique sportive dans le cursus des étudiants.*

LE MOUVEMENT SPORTIF S'ENGAGE A :

- *Créer des « Jeux des Jeunes » pour donner le goût du sport et amener les jeunes vers les Clubs : un événement sportif ludique construit autour d'épreuves simples à organiser à destination des élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} et co-organisé tous les deux ans par le mouvement sportif, avec l'implication des fédérations scolaires, et l'Éducation nationale.*
- *Sensibiliser, à travers les fédérations scolaires, les jeunes de CM1, CM2 et 6^{ème} à l'intérêt de la pratique sportive pour leur en donner le goût et faire du sport un élément de culture.*
- *Faciliter l'adhésion des jeunes au club sportif, élément fort de citoyenneté, école d'acquisition de repères et de valeurs, en créant une « carte découverte passerelle temporaire » entre école et clubs. Cette carte, dont la mise en œuvre s'appuiera sur le relai privilégié des fédérations scolaires, devra permettre à l'élève de tester plusieurs disciplines sportives pour l'amener à choisir le sport et à adhérer au club qui lui conviennent le mieux.*

IV.3 | Renforcer la capacité de performance du sport de haut niveau

Parmi les indicateurs de rayonnement international d'un pays figure sa représentativité en matière sportive. La haute performance sportive passe par :

- La disponibilité des athlètes de haut niveau pour l'entraînement et la récupération.
- La compétence et la motivation de l'encadrement des équipes de France.

- Le partage d'expériences et de pratiques réussies.
- La capacité de développer un environnement plus performant par la recherche.
- L'accompagnement, le conseil et l'évaluation des fédérations.
- La cohérence de la stratégie et de l'organisation du sport de haut niveau par la complémentarité des actions de chacun des acteurs.

Tout cela nécessite à la fois une organisation coordonnée et des moyens adaptés aux objectifs.

PROPOSITIONS D' ACTIONS :

- *Confier à la cellule de Haute Performance de l'Agence Nationale du Sport des capacités financières à la hauteur des enjeux de la préparation des Jeux de Paris 2024 afin d'accompagner les fédérations dans l'élaboration de leur plan de performance et leur donner les moyens tant matériels qu'humains de les mettre en œuvre.*
- *Permettre aux sportifs de haut niveau de bénéficier des conditions optimales requises, notamment administratives, financières et matérielles, pour qu'ils puissent atteindre leur meilleur niveau sportif.*
- *Organiser, y compris à travers le maillage territorial, la synergie des actions entre les différents acteurs du haut niveau.*

LE MOUVEMENT SPORTIF S'ENGAGE A :

- *Favoriser les échanges d'expériences réussies à travers l'organisation de rencontres et la mise en place d'outils.*
- *Evaluer son apport au haut niveau, tant financier qu'humain, afin d'objectiver les besoins et les responsabilités, ainsi que de promouvoir son engagement en la matière.*
- *Créer une cellule de recensement et d'analyse en matière de recherche en vue du partage d'expériences au bénéfice de tous.*

IV.4 | Accroître le rayonnement international de la France

Le sport peut contribuer au positionnement de la France sur la scène internationale. Au-delà de la performance des athlètes, qui en est le premier vecteur, figure un double objectif : obtenir des postes de responsabilité pour des Français dans le cadre des instances internationales et l'organisation de grandes compétitions internationales.

PROPOSITIONS D' ACTIONS :

- *Etablir une véritable synergie entre les acteurs concernés par les relations internationales (acteurs institutionnels, économiques et sportifs) en respectant le rôle et les responsabilités de chacun (réactiver le CFSI).*
- *Accompagner cette ambition d'un financement adapté à une stratégie de conquête, tant sur le plan de la capacité des dirigeants à occuper des postes à responsabilité que de celle d'obtenir et organiser de grands événements sportifs ou institutionnels.*

LE MOUVEMENT SPORTIF S'ENGAGE A :

- *Favoriser la coopération et la solidarité avec le mouvement sportif des autres pays et notamment ceux francophones.*
- *Laisser aux organes déconcentrés des fédérations des territoires d'outre-mer la possibilité d'être "membre associé" des instances sportives internationales.*

- *Promouvoir le savoir-faire français des différents acteurs, et notamment des entreprises, à l'occasion d'évènements sportifs organisés en France ou à l'étranger.*
- *Élaborer des études afin de valoriser l'impact économique de l'organisation des grands évènements en France, notamment pour la/les collectivité(s) locale(s) d'accueil.*

IV.5 | Développer la professionnalisation

Le mouvement sportif français repose avant tout sur le bénévolat, pour autant le développement des pratiques sportives est créateur d'emplois, ces derniers devant s'inscrire dans un contexte de diversification et d'innovation croissantes. Les formations et les qualifications doivent être pensées en tenant compte de ces évolutions et des besoins des métiers du sport de demain et des employeurs. Il est impératif de rechercher la meilleure adéquation possible entre formation, qualification et emploi, dans l'intérêt des pratiquants, des animateurs, et de ceux qui les accueillent, tant bénévoles que professionnels, au-delà de tout corporatisme.

PROPOSITIONS D' ACTIONS :

- *Recréer un observatoire des métiers du sport au niveau national qui analyserait les évolutions de la demande de pratique, des formations et des qualifications et s'appuierait sur les diagnostics territoriaux sur l'emploi (nombre d'emplois, fonction, typologie...). Cet observatoire associerait toutes les parties prenantes concernées.*
- *Faire évoluer les dispositifs législatifs et règlementaires en lien avec la formation, à l'effet d'affirmer l'expertise technique des fédérations dans les processus de qualification et de formation de l'ensemble des certifications professionnelles.*

LE MOUVEMENT SPORTIF S'ENGAGE A :

- *Poursuivre la dynamique de création d'emplois, à l'image de ce qu'il a déjà réalisé avec notamment la création du COSMOS (Conseil Social du Mouvement Sportif) qui rassemble aujourd'hui près de 7 000 employeurs du sport en France.*
- *Concevoir de nouveaux dispositifs de qualification, davantage en lien avec les besoins des associations, et permettant d'enseigner contre rémunération.*

IV.6 | Le sport : moteur de l'excellence environnementale

Parce qu'il est soucieux de l'avenir de la planète, le sport se doit d'être exemplaire et innovant en matière d'éco-responsabilité. Il doit prendre toute sa part dans la transition écologique et jouer lui-même un rôle moteur pour le changement des comportements. La notion de sport propre peut et doit s'appliquer dans tous les sens du terme.

LE MOUVEMENT SPORTIF S'ENGAGE A :

- *Créer une plateforme d'Excellence Environnementale par le Sport : espace virtuel comprenant notamment une charte d'intentions et d'engagements visant à définir les engagements du mouvement sportif en matière d'éco-responsabilité (empreinte carbone; gestion des déchets; mobilité; respect de la nature; sensibilisation & pédagogie; innovation durable; alimentation et nutrition...).*

- *Accompagner les organisations sportives dans leur démarche de responsabilité sociale (RSO) en publiant des orientations et actions-types et en proposant une boîte à outils, espace collaboratif de ressources afin de permettre aux organisations sportives engagées de s'inspirer, faire connaître et partager leurs pratiques, outils, actions.*
- *Partager et valoriser les initiatives écoresponsables des différents acteurs du mouvement sportif, en lien avec les Trophées « Sport et Société » et l'Observatoire des pratiques innovantes.*

IV.7 | Le sport comme vecteur économique et sociétal

Le poids économique du sport en France est évalué à environ 2% du PIB et il est en constante augmentation. La création de la filière économique du sport est un bon exemple d'anticipation qui nous permet aujourd'hui d'être plus structuré et d'espérer un déploiement, notamment sur les territoires et pour toutes les tailles d'entreprises et d'institutions.

Le sport en tant que bien commun est une composante essentielle de l'économie sociale et solidaire. Sur le plan sociétal, il est aujourd'hui nécessaire d'affirmer et de reconnaître le rôle et l'apport du mouvement sportif, tant par son impact économique que par l'apport sociétal du bénévolat. Sans club, pas de champion mais aussi pas de lien social, pas de complément éducatif, ni d'acquisition de repères ou d'identité. Le club permet aux valeurs du sport d'être transmises à l'individu. C'est aussi en cela que le sport change les vies.

PROPOSITIONS D' ACTIONS :

- *Reconnaître l'élargissement des missions d'intérêt général du mouvement sportif, voire de service public (social, aménagement du territoire...).*
- *Reconnaître et valoriser l'engagement des bénévoles du mouvement sportif.*
- *Créer un compte satellite du sport pour mesurer l'impact économique et social du mouvement sportif.*

LE MOUVEMENT SPORTIF S'ENGAGE A :

- *Valoriser et récompenser les initiatives remarquables ayant un impact sociétal menées par les clubs fédérés (inclusion, insertion économique, lutte contre les discriminations...) en organisant des Trophées annuels « Sport et Société ». Ce Trophée sera décerné par un jury indépendant sur la base de candidatures déposées par les clubs en fonctions de différentes thématiques. Les lauréats bénéficieront de bourses ainsi que d'une promotion de leur action sur la chaîne TV « Sport en France. »*
- *Mettre en place un nouveau programme « Dirigeants de demain » pour favoriser l'accès aux responsabilités du plus grand nombre et diversifier les profils des dirigeants de clubs et de fédérations. Ce programme s'articulera notamment autour de dispositifs d'information, de sensibilisation, d'un programme de formation, du développement du mentorat, de la création et de l'animation d'un réseau territorial de dirigeants et de la récompense des parcours les plus méritants.*
- *Développer le sport en entreprise, véritable enjeu de performance sociale et économique pour celles-ci et enjeu d'animation pour le mouvement sportif.*

- *Réaliser une étude sur la valorisation économique des actions sociétales du mouvement sportif afin de chiffrer celle-ci et de la promouvoir au-delà de celle de son poids économique évalué autour de 20 milliards d'euros.*